



# CSAL du 11 janvier 2024

## Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

En 2023, la mobilisation contre la réforme des retraites a ramené le syndicalisme à sa place légitime, redonnant la voix aux travailleurs.

Si Macron a imposé sa réforme par la force, ignorant le parlement, la rue et l'opinion, son mandat est maintenant entaché d'une grave faute politique et démocratique.

Pour détourner l'attention des questions sociales, il suit désormais l'agenda de l'extrême droite.

Cette tendance s'observe à l'échelle de la planète où les conflits armés se multiplient, les budgets militaires explosent. Aussi, la CGT tient à exprimer sa solidarité avec les peuples Ukrainiens et Palestiniens actuellement sous les bombes.

La CGT manifesterà à nouveau ce samedi 13 janvier pour revendiquer le cessez le feu à Gaza.

Les mots liberté, égalité et fraternité ne sont pas là pour décorer nos mairies. La loi sur l'immigration rompt avec les principes républicains, instaurant la préférence nationale et remettant en cause le droit du sol, stigmatisant les étrangers et occultant leur contribution essentielle. Les héros de la première ligne pendant la pandémie sont maintenant présentés comme des délinquants.

Aussi, la CGT participera aux rassemblements organisés le 21 janvier contre cette loi de la honte.

Et les agents des finances publiques dans tout ça ? Après avoir subi le NRP, la remise en cause de leurs droits et garanties, l'industrialisation de leurs tâches, ils subissent aujourd'hui la diète sur leur pouvoir d'achat.

Pourtant, ils ont rempli leur part du contrat, mais force est de constater qu'ils n'auront droit qu'à des miettes !

Pour preuve, au niveau rémunération, alors que les agents n'auront que 5 points d'indices supplémentaires à partir de janvier 2024, vous et vos homologues avez eu royalement entre 236 et 291 points d'indice en plus en 2023 !!

Au niveau indemnitaire, alors que des négociations sont ouvertes, le DG se permet de les suspendre unilatéralement après avoir proposé une augmentation de 3 points sur la prime ACF, soit 46 centimes d'euros brut d'augmentation par jour. Le compte n'y est pas !

En termes de mépris, on ne peut pas faire mieux !

L'intersyndicale DGFIP revendique :

- La revalorisation à 200 € mensuels avec application du taux normal de pension civile de l'Indemnité Mensuelle de Technicité ;
- La revalorisation de la valeur du point ACF ;
- L'attribution de 40 points d'ACF supplémentaires pour l'ensemble des personnels ;
- La revalorisation de la prime de rendement ;
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite, y compris pour les cadres intermédiaires ;
- La revalorisation à 50 € mensuels et le déplafonnement de l'allocation journalière forfaitaire de télétravail ;
- La revalorisation substantielle des remboursements de frais ;
- L'adaptation des ACF expertise, sujétions ou encadrement au regard de l'évolution des structures et des missions exercées par les agents de la DGFIP.

En ce qui concerne la réunion d'aujourd'hui et des sujets abordés, manifestement, le compte n'y est pas non plus puisque vous n'avez retenu aucune des propositions de l'intersyndicale DDFIP sur le règlement intérieur.

Pour ce qui est du plan cité, les interpellations ministérielles nous renvoient vers vous, mais, à la lecture de la fiche communiquée, aucune réponse n'est apportée aux revendications.

Pour ce qui nous concerne, soyez assuré que l'année 2024 sera celle de la résistance.